

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2023



Restauration d'un champ d'expansion de crue sur le Bief (Courcôme)

2023 aura été une année de continuité pour le SMABACAB. Notre programme pluriannuel étant bien lancé, nous poursuivons nos actions de restauration des milieux aquatiques, par nos interventions sur la morphologie des cours d'eau et la gestion foncière en zones humides.

Pas à pas et localement, nous obtenons des résultats montrant l'importance de nos interventions sur ce territoire fortement artificialisé.

Pleinement conscient de l'ampleur de la tâche qui nous est confiée par la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI), les élus et agents du syndicat - que je remercie pour leur investissement - œuvrent au mieux en faveur des milieux aquatiques, pour l'intérêt général et en concertation avec l'ensemble des acteurs, notamment le monde agricole qui est très présent sur notre territoire de compétence.

Je vous invite donc à parcourir notre rapport d'activité 2023, et j'en profite pour vous souhaiter une excellente année 2024.



**Christophe AUGIER**, Président du SMABACAB



## PRÉSENTATION DU SYNDICAT

### Territoire de compétence



#### Légende

- Limites des bassins versants
- Réseau hydrographique
- Limites départementales
- Limites communales
- EPCI à fiscalité propre
- CC Coeur de Charente
- CC du Rouillacais
- CC Mellois-en-Poitou
- CC Val de Charente
- CC Vals de Saintonge

Finels cartographiques : IGN BOTOPOUS - Conception : CHARENTE EAUX - C. PORNIN  
Données : Charente Eau - CARTE\_SMBACA-app date : 2016-11-13T14:17:59

**5**

Intercommunalités adhérentes  
(Soit 57 communes concernées)

**630**

SURFACE DU BASSIN  
VERSANT (en km<sup>2</sup>)

**23 000**

POPULATION  
STATUTAIRE

## SERVICES



DIRECTION ET  
TECHNICIENS

**2** Agents



SECRÉTARIAT ET  
COMPTABILITÉ

**1** agent  
(0.7 ETP)



RÉGIE DE TRAVAUX

**4** Agents



## GOVERNANCE

Le Président



Christophe AUGIER

Les vice-présidents



Christophe  
TYRE



Francis  
ROY



Emmanuel  
CAQUINEAU



Renaud  
COMBAUD

**10**

MEMBRES DU BUREAU

**42**

ÉLUS MEMBRES DU  
COMITÉ SYNDICAL

# COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

## ► COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

## ► OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

1 Programme quinquennal de revalorisation des cours d'eau (DIG)

1 Étude en cours

1 Stratégie de restauration et de gestion des zones humides

PROGRAMME	DATES	MONTANT	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG Aume-Couture, Auge et Bief	2022 - 2026	2 623 200 €	Tranche 2/5 (2023)
Etude de bassins, mise en place d'un protocole de suivi	2022 - 2024	300 000 €	Lancement des suivis (année 1/3)

PROGRAMME	DATE DE DEMARRAGE	ACQUISITIONS (ha)	RESERVE FONCIERE (ha)
Stratégie de restauration et gestion des zones humides	2019	22,6	3,4

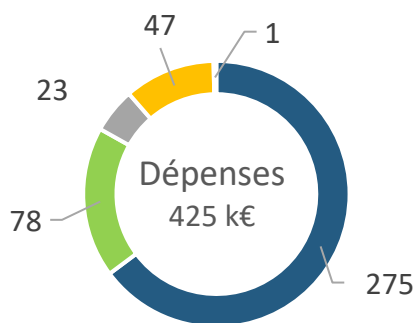
**PPG\* Aume-Couture, Auge Bief :** un nouveau programme pluriannuel de restauration des milieux aquatiques a démarré en 2022, à la suite de sa déclaration d'intérêt général par les services préfectoraux. L'intérêt premier est de posséder un programme à l'échelle de l'ensemble du SMABACAB. Les travaux prévus sont soumis à concertation auprès des riverains avant notre intervention. La principale thématique est la restauration d'un meilleur état hydromorphologique des cours d'eau.

**\*PPG : Programme Pluriannuel de Gestion**

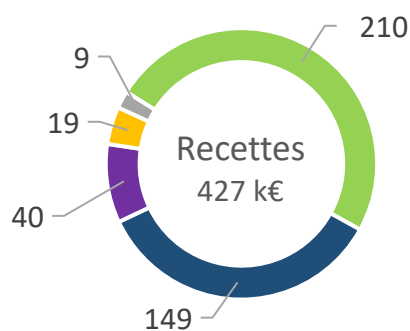
**Étude de bassins :** En 2022, le SMABACAB a lancé la mise en place d'un protocole de suivi destiné à mieux appréhender les relations nappes-rivières et le fonctionnement des bassins versants Aume-Couture, Auge et Bief. 2023 aura vu la mise en place de divers dispositifs de suivis (débits, piézomètres, sources...), permettant de capitaliser des données nous aidant à mieux comprendre le fonctionnement de nos bassins versants.

**Stratégie de restauration et de gestion des zones humides :** Cette démarche permet aujourd'hui de restaurer l'élément majeur dans la préservation de la qualité et de la quantité d'eau que sont les zones humides. Très chronophage et fastidieux, ce travail nécessite énormément de concertation locale et de suivi de la part de nos agents. Néanmoins, 2023 aura vu l'achat de près de 7ha en zone humide.

## FONCTIONNEMENT

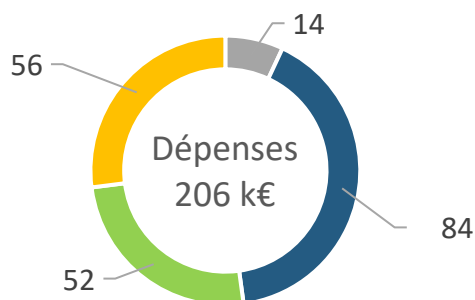


- 012- Charges de personnel et frais assimilés
- 011- Charges à caractère général
- 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65- Autres charges de gestion courante
- 66- Charges financières

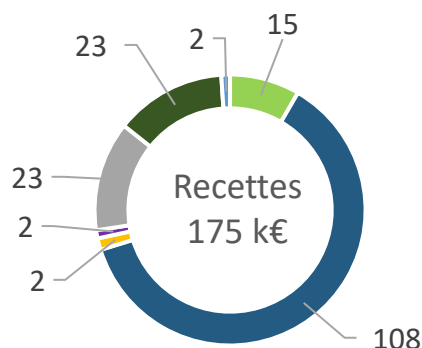


- 74 - Participation des intercommunalités
- 74 - Subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 74 - Subventions Départementales
- 74 - Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- Autres (13 / 70 / 75 / 76 / 77)

## INVESTISSEMENT



- 16- Remboursement emprunt
- 20- Frais d'études, topographie
- 21- Achat de matériaux, plantations, équipements divers
- 23- Acquisitions foncières de zones humides



- 10- FCTVA
- 13- Subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 13- Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- 13- Subventions Départementales
- 16- Emprunt véhicule régie
- 040- Opérations d'ordre de transfert
- 023- remboursements SAFER

## BILAN

- En 2023, le SMABACAB a mis en œuvre la 2<sup>e</sup> tranche de son programme pluriannuel de revalorisation des milieux aquatiques. Cette tranche a donc notamment vu la 1<sup>ère</sup> restauration d'un champ d'expansion de crues sur le Bief (5,5 ha).
- La stratégie de gestion foncière poursuit son avancée avec l'acquisition de près de 7 ha en zones humides par le SMABACAB, sur lesquels une agriculture compatible avec les milieux humides sera installée.
- Le SMABACAB a aussi été impliqué dans de nombreuses opérations de communication, intégrant l'émission « le monde de Jamy », les podcasts des Agences de l'eau « en immersion », accueillant l'aventure ODYSSEY organisée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, mais aussi plus localement, en organisant son 3<sup>e</sup> concours photo à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, une formation sur la GEMAPI pour les élus locaux et une balade gourmande pour le grand public au sein des marais.

# QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE



Aide à la plantation de haies (1,2 km, communes d'Aigre, Saint-Fraigne et Oradour).



Entretien d'un site remarquable pour favoriser le développement de l'Inule de Vaillant en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (communes de Saint-Fraigne et Oradour).



Formation à destination des élus du SMABACAB en partenariat avec le CPIE.



Amélioration d'infrastructures sur le sentier de l'Aume (panneaux, sécurisation d'ouvrages...).



Acquisition de 2 ha de talweg humide en tête de bassin de l'Aume, mise en place d'un fermage pour récolte de foin (commune de Theil-Rabier).



Déstockage de 2,5 ha de réserve foncière permettant au SMABACAB, de devenir propriétaire de terrains en zones humides dans le lit majeur de l'Aume (commune de Saint-Fraigne).



JANVIER

FÉVRIER



Restauration morphologique du ruisseau des Martinières (commune de Val d'Auge).

MARS



Restauration morphologique du ruisseau de Creusefont (Commune de Rouillac).

AVRIL

MAI

Balade gourmande dans la zone humide de Saint-Fraigne, et réception de l'aventure ODYSSEY en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



JUIN

JUILLET

AOÛT

Mise en place de protections de berges en génie végétal sur sites localisés (Paizay-Naudouin-Embourie, Aigre).



SEPTEMBRE

OCTOBRE



Restauration d'un champ d'expansion de crues sur le Bief (commune de Courcôme).

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



Suivis et interventions suite à la tempête et aux crues. Sorties d'embâcles sur zones à enjeux.

# QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE EN DETAIL

## ► L'avancement de la gestion foncière en 2023

En 2023, le SMABACAB a poursuivi sa stratégie de préservation, revalorisation et gestion des zones humides, milieux stratégiques pour la ressource en eau et les milieux aquatiques. Cette année le SMABACAB a notamment finalisé l'acquisition de 4,6 ha de zones humides supplémentaires, sur les communes de Saint-Fraigne, Longré et Theil-Rabier. Les démarches sont actuellement en cours pour d'autres acquisitions qui, couplées à des échanges de parcelles en réserve foncière, amèneront plus de 10 ha supplémentaires sous la propriété du SMABACAB.

Nous précisons que systématiquement, une gestion agricole sous Bail Rural à Clauses Environnementale est mise en place sur ces terrains, avec des agriculteurs locaux.



Parcelles acquises et mises en gestion le long de l'Aume (commune de Longré)

## ► La restauration de 5,5 ha d'expansion de crues sur le Bief



Favorisation des débordements en période hivernale, le long du Bief (Courcôme).

Dans le cadre de son programme pluriannuel, le SMABACAB a mis en place des travaux visant à reconnecter le Bief en amont de la commune de Courcôme, avec son lit majeur. Ce travail, réalisé en concertation avec les agriculteurs riverains concernés, permet une inondation prolongée de parcelles en rive droite, facilitant ainsi la reconnexion d'annexes hydrauliques plus longtemps dans l'année. Les intérêts sont multiples, allant d'une meilleure épuration de l'eau, à une meilleure recharge des nappes en passant par un ralentissement dynamique des crues.

Nous sommes conscients que cette tranche de travaux est un exemple d'action à dupliquer à l'échelle du bassin versant pour que les effets en soient pleinement visibles ; en l'état actuel, les difficultés liées au manque d'eau subsisteront inévitablement sur le Bief. Ces actions constituent donc une première étape, les améliorations notables seront permises par la généralisation de ce type de travaux.

## ► La Labellisation EPAGE

Le SMABACAB a lancé fin 2022 une procédure de labellisation EPAGE, auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du préfet coordonnateur de bassin. En mars 2023, le Président du SMABACAB et les services techniques ont donc été auditionnés par la commission de planification de l'Agence de l'eau, l'EPTB Charente et la CLE du SAGE Charente, ayant tous trois rendu un avis favorable à cette labellisation. Début 2024 verra donc l'aboutissement de la démarche, qui vise à reconnaître le travail et la structuration du SMABACAB dans l'exercice de la compétence GEMAPI.

